

**Tangence**



**Liminaire**

Josias Semujanga

---

Numéro 49, décembre 1995

Les littératures francophones de l'Afrique et des Antilles

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/025873ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/025873ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

---

Éditeur(s)

Tangence

ISSN

0226-9554 (imprimé)

1710-0305 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

---

Citer ce document

Semujanga, J. (1995). Liminaire. *Tangence*, (49), 5–8.

<https://doi.org/10.7202/025873ar>

---

Tous droits réservés © Tangence, 1995

Cet article est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

---

**Érudit**

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

## Liminaire

Depuis que les littératures francophones ont fait leur entrée à l'université, de nombreux colloques et ouvrages divers posent la question de leurs relations avec la littérature française dans les programmes universitaires. Subsistent cependant quelques questions qu'on se pose moins et qui me paraissent d'intérêt capital : (1) Quels textes enseigne-t-on lorsqu'on est responsable d'un cours de « littérature francophone » ? (2) En d'autres termes existe-t-il un consensus sur le choix du corpus francophone ? (3) Comment peut-on résoudre l'ambiguïté fondamentale entourant le terme même de « littérature francophone » ?

Créée dans les années soixante, le terme « francophonie » porte encore le cachet politique et idéologique de sa naissance ; d'où d'énormes ambiguïtés quand il s'agit de circonscrire le domaine des littératures francophones. S'il est généralement admis qu'est francophone toute personne qui parle français, il n'en va pas de même pour toute littérature écrite en français. Le terme convient moins, par exemple, quand il s'agit de désigner la littérature française. L'appellation « littérature francophone » est loin d'être neutre. Elle sous-entend un jugement de valeur. Pour certains, notamment les Parisiens, les littératures francophones sont le prolongement naturel de la littérature française. Étudier ces littératures revient à célébrer le génie de la langue française et son rayonnement dans le monde, suivant l'idéologie de la 3<sup>e</sup> République, mais aussi à donner à ces littératures un statut mineur dans les programmes universitaires. Est donc littérature francophone toute littérature d'expression française produite en dehors de France : littérature africaine, antillaise, maghrébine, québécoise, etc.

Pour d'autres, « francophones hors de France », les littératures d'expression française sont tout simplement des littératures nationales ; elles sont enseignées sans nécessairement faire référence à la littérature française. Elles se dénomment alors littérature africaine, littérature belge, littérature québécoise, etc. L'enseignement de ces corpus s'inscrit dans le discours nationaliste, discours que toutes les nations tiennent sur elles-mêmes et par lequel elles se font reconnaître à l'intérieur comme à l'extérieur. Cette littérature

nationale, qui cesse d'être le prolongement « naturel » de la littérature française pour devenir l'expression d'un nouveau dynamisme créateur, occupe désormais une place prépondérante dans la formation littéraire des étudiants dans les universités nationales.

La dernière conception — celle qui concerne particulièrement notre propos — est celle des chercheurs qui travaillent sur les littératures francophones ou les professeurs qui les enseignent à l'étranger (Amérique, Europe). Deux cas méritent d'être notés. D'abord, ces littératures sont enseignées en rapport avec la littérature française. Le corpus africain, antillais ou maghrébin est situé par rapport à une école ou un courant français pour faire ressortir des variétés régionales ou des figures qui seraient spécifiques à ces corpus. C'est le cas le plus couramment rencontré dans des cours d'introduction aux littératures francophones telles qu'on les enseigne dans les universités européennes ou nord-américaines. L'autre façon d'aborder les textes francophones est de les comparer entre eux. Ce qui exige souvent une large spécialisation pouvant aboutir à la non-spécialisation dommageable sans doute à la qualité des études supérieures. Or, la conception des cours des littératures francophones accule le professeur à une telle situation<sup>1</sup>. Comment peut-il ruser avec les programmes sans que son enseignement perde de sa qualité et ne soit pas une répétition des lieux communs? Tel est l'exercice auquel des professeurs venus d'horizons divers (États-Unis, Europe et Canada) se sont livrés à partir des textes de l'Afrique subsaharienne, des Antilles et du Maghreb. Chaque professeur propose des éléments suscep-

---

1 Il serait amusant d'analyser les descriptions des nouveaux postes en « francophonie » au Québec, au Canada, aux États-Unis et en France. À travers les titres — « Littérature francophone hors France et hors Canada », « Littérature francophone hors Québec et hors Europe » ou encore « spécialiste des littératures francophones » — se lit le malaise des universités à définir avec précision ce nouveau champ de spécialisation. Une telle définition lâche et indéterminée implique au moins trois conséquences : (1) Trouver un spécialiste des « littératures francophones » est humainement impossible. Les corpus couverts par cette dénomination sont très vastes et très variés ; (2) comme la macro-spécialisation actuelle est nuisible à certains égards à la qualité de l'enseignement et de la recherche ; (3) il reste à envisager la création d'un programme commun entre deux ou trois universités d'un même pays. En regroupant, par exemple, des spécialistes de l'Afrique, du Maghreb, des Antilles, etc. un tel programme permettrait des études plus approfondies et répondrait de façon appropriée à l'intérêt de plus en plus croissant des étudiants dans le domaine.

tibles d'améliorer l'enseignement et la recherche des littératures francophones à l'Université.

À partir de l'œuvre de Léopold Sédar Senghor et d'Edouard Glissant, Fernando Lambert prend l'histoire comme source de plusieurs métaphores dans la poésie négro-africaine et propose les pistes pour «une lecture des poésies francophones». Amadou Koné, quant à lui, part de son expérience de l'enseignement de la littérature africaine, à Tulane University, pour faire le point sur la situation de l'enseignement des littératures francophones dans les universités américaines en soulignant notamment des problèmes particuliers et en ouvrant des perspectives. Après avoir montré le contexte historique de la littérature africaine et de sa dimension interculturelle, Hans-Jürgen Lüsebrink débouche sur une double conséquence sur le plan de l'enseignement et de la recherche. Pour le premier aspect l'auteur propose une démarche pragmatique alliant des traits formels des textes et leur contexte d'énonciation. Et pour la recherche il envisage, à partir de l'exemple de l'Université de Bayreuth, en Allemagne, une approche interdisciplinaire regroupant en une même équipe linguistes, littéraires, historiens ou anthropologues.

À partir d'une double perspective narratologique et sociologique, Frans C. Amelinckx analyse trois textes (Afrique, Antilles et Maghreb) et termine son étude sur la dimension éthique de l'enseignement des littératures francophones: un programme de «compréhension et de sympathie pour l'autre». Si pour les écrivains francophones, écrire en français équivaut à poser et à résoudre dans une certaine mesure le problème de l'identité et de la différence; pour le professeur Amelinckx, il s'agit de faire «découvrir une autre manière de voir le monde, c'est-à-dire *co-naître* à l'autre et à son expérience». L'étude de Christiane Ndiaye sur les pratiques des détours établit les similitudes entre trois corpus: africain (*Voltaïque* de Sembène), antillais (*Solibo Magnifique* de Chamoiseau) et maghrébin (*La nuit sacrée* et *L'enfant de sable* de Ben Jelloun) et montre comment «la multiplicité des langages dans l'espace du "même" amène les narrateurs de ces récits à adopter des points de vue "différents"». Dans le même ordre d'idées, mais dans une perspective différente, Suzanne Crosta s'interroge, d'une part sur les stratégies de l'enseignement de la nouvelle francophone à partir des récits des Caraïbes et de l'Afrique subsaharienne et du Maghreb/Machrek et sur la problématique de ce genre littéraire lui-même: ses défis et sa pratique.

Réfléchissant sur le concept de genre romanesque, Josias Semujanga analyse trois récits africains — *Shaba deux*, *Le devoir de violence* et *Doguicimi* — pour conclure que, tout en empruntant certains de ses motifs à la tradition orale africaine, le roman africain s'inscrit dans l'histoire générale du roman. Aussi son enseignement doit-il nécessairement le situer par rapport aux pratiques esthétiques romanesques contemporaines caractérisées dans une large mesure par la fusion des genres.

Sans prétendre fournir des recettes pour l'enseignement des textes africains, antillais et maghrébins, trop riches et variés pour être enfermés dans un cadre réducteur, ce numéro de *Tangence* tente de relancer le débat sur l'intérêt des œuvres francophones dans l'enseignement de la littérature à l'université, mais aussi et surtout tient à rendre accessibles des études indispensables non seulement à ceux qui sont attachés à la littérature comme discipline, et encore à ceux qui, plus largement, s'intéressent au mouvement des idées et de la culture dans l'espace francophone.

**Josias Semujanga**